



L'ORÉE DE BERCÉ-BELINOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conseil Communautaire

Mardi 24 février 2020

Étaient présents :

- Ecommoy : GOUHIER Sébastien, VASSEUR Jocelyne, GERAULT Stéphane,
 - Laigné en Belin : DUPONT Nathalie, LANGLOIS Bruno, FOURNIER Colette,
 - Marigné-Laillé : CHABAGNO Anne Gaele, CLEMENCE Jean-François,
 - Moncé en Belin : NAUDON Miguel,
 - St Biez en Belin : PORTEBOEUF Cécilia
 - St Ouen en Belin : PANNIER Olivier, FEVRIER Florence
 - Teloché : LAMBERT Gérard, BOISSEAU Paul, SEBILLET Marie Noelle
- Conseillers communautaires.

Étaient excusés :

- Ecommoy : LANDELLE Laëtitia, BOULAY Patrick, SCHIANO Fabienne, RICHARD Valérie
 - Moncé en Belin : BOYER Irène donne pouvoir M. NAUDON Miguel, PEAN Didier, BEATRIX Marie-Laure, LAGACHE Claudy
 - St Biez en belin : BIZEREAY Jean Claude donne pouvoir à Mme PORTEBOEUF Cécilia
 - St Gervais en Belin : DIAZ André donne pouvoir à DUPONT Nathalie, PLU Mathilde, BOULAY Jean Marie,
 - Teloché : PROU Stéphanie
- Conseillers communautaires.

Également présents :

HELBERT Anne Cécile (Directrice Générale Adjointe)

M. CAZAL (architecte) au 1^{er} point seulement

M. PANNIER Olivier est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Mme DUPONT reprend le compte-rendu du 11 février qui est approuvé à l'unanimité.

Elle présente ensuite l'ordre du jour.

1°/ Attribution des marchés de travaux pour l'extension de l'hôtel communautaire

La Présidente rappelle qu'un marché de travaux pour la rénovation et l'extension de l'Hôtel communautaire a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée et ce, conformément au Code de la commande publique.

La consultation a été lancée le 23 décembre 2019 pour une remise des offres fixée au 30 janvier 2020 17h.

M. CAZAL, architecte présente les différents lots et la façon de procéder pour arriver au choix final.

La consultation comprenait 11 lots :

N° 1	DESAMIANTAGE
N° 2	GROS OEUVRE
N° 3	CHARPENTE ET OSSATURE BOIS
N° 4	COUVERTURE
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES
N° 6	PLATERIE/ISOLATION
N° 7	MENUISERIES INTERIEURES
N° 8	PLAFONDS SUSPENDUS
N° 9	PEINTURE/SOLS PLASTIQUES
N° 10	ELECTRICITE
N° 11	PLOMBERIE/VENTILATION

31 offres sont arrivées avant le 30 janvier 2020 par voie dématérialisée.

- N° 1 : 8 offres
- N° 2 : 3 offres
- N° 3 : 2 offres
- N° 4 : 2 offres
- N° 5 : 1 offre
- N° 6 : 3 offres
- N° 7 : 1 offre
- N° 8 : 5 offres
- N° 9 : 0 offre
- N° 10 : 4 offres
- N° 11 : 2 offres

Ces offres ont été analysées suivant des critères de sélection (60 % prix et 40 % valeur technique).

Le rapport d'analyse des offres a été envoyé aux membres du Conseil avec la convocation au Conseil.
M. CAZAL reprend ce rapport.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, il est proposé de retenir les prestataires suivants, arrivés en première position :

N° 1	DESAMIANTAGE	CP DESAMIANTAGE-72220 TELOCHE	6 793,53 € HT
N° 2	GROS OEUVRE	LMBTP-72450 MONTFORT LE GESNOIS	49 700 € HT
N° 3	CHARPENTE ET OSSATURE BOIS	SAS MATRAS-72220 ECOMMOY	12 300 € HT
N° 4	COUVERTURE	SAS MATRAS-72220 ECOMMOY	12 500 € HT
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	PERKS KOBAK-49230 SAINT GERMAIN SUR MOINE	9 837,36 € HT
N° 6	PLATERIE/ISOLATION	PCI DECOR-72000 LE MANS	10 383,88 € HT
N° 7	MENUISERIES INTERIEURES	MENUISERIE BREILLOISE-72370 LE BREIL SUR MERIZE	8 675,58 € HT
N° 8	PLAFONDS SUSPENDUS	APM-49070 SAINT JEAN DE LINIERES	4 900 € HT
N° 9	PEINTURE/SOLS PLASTIQUES	INFRUCTUEUX	
N° 10	ELECTRICITE	SAPLEC-72200 LA FLECHE	31 444,01 € HT
N° 11	PLOMBERIE/VENTILATION	SA PASTEAU-72800 AUBIGNE RACAN	10 150 € HT

Le montant total des marchés s'élève donc à 156 684,36 € HT.

Suite à l'absence de candidature et d'offres pour le lot n°9, le lot est infructueux et une nouvelle consultation aura lieu dans quelques semaines.

Mme HELBERT présente le plan de financement qui a été revu en fonction du montant total HT présenté par l'architecte. Il a été rajouté depuis la dernière fois :

- *le contrôle après désamiantage puisque la collectivité se doit de faire des prélèvements à la suite de la sortie des matériaux.*
- *Un audit énergétique afin de prouver à l'état dans le cadre de la DETR que la collectivité bénéficiait bien d'un gain énergétique de + 20%. Cela permet de bénéficier au maximum d'une subvention à hauteur de 86 042,18 €. Le coût de l'audit s'élève à 90 € H.T..*

Ce qui fait un coût final de 195 024, 36 € HT. Le montant de recette prévisionnelle de 38 500 € pour la Région ne change pas puisque c'est lié à un plafond.

On est sur un autofinancement d'environ 70 000 €.

Les financeurs (Région et Etat) seront donc sollicités cette semaine sur la base des montants attribués et non plus estimés.

Les travaux débuteront en Mai et se termineront en fin d'année.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- Décide de retenir la proposition d'attribution de la Présidente.
- Autorise la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces marchés.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget général de la CdC.

2°/ Demande de subvention de l'association des parents de l'école de musique et cotisation AMF

La Présidente propose au Conseil de délibérer afin d'allouer au titre de l'année 2020 une subvention de 500 € à l'association des parents de l'école de musique.

Il est demandé également aux membres du conseil s'ils souhaitent adhérer pour 2020 à l'AMF Sarthe et France respectivement pour 375 € et pour 0,047 €/habitant. C'est une cotisation qui est pour l'association des maires et adjoints, Présidents et Vices Présidents d'intercommunalités. Les membres du conseil en sont d'accord.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité les propositions de la Présidente et charge cette dernière d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre ces décisions.

3°/ Décisions prises par délégation

Décisions de la Présidente :

Urbanisme : la Présidente n'a pas délégué le Droit de Préemption Urbain, ni préempté.

Liste des DIA reçues :

■	08/02/2020	laigné en belin	■	2020	Rue du chanteleux	■
	07/02/2020	laigné en belin		2020	27 rue de la Bassellerie	■
	07/02/2020	laigné en belin		2020	25 Route de la croix	■
	01/02/2020	St Gervais en belin		2020	6 place du mail	■
	01/02/2020	St Gervais en belin		2020	8 place du mail	■
	11/02/2020	laigné en belin		2020	28 rue de la Bassellerie	■
	12/02/2020	st ouen en belin		2020	38 route de l'Aunaie	■
■	05/02/2020	teloché		2020	4 Impasse des peupliers	■
					Rue des romarins	■

Comptabilité : la liste des engagements est jointe à la convocation.

- Par décision en date du 29/01/2020, la Présidente a décidé d'autoriser le paiement de cachets guso pour 299,24 €.
- Par décision en date du 03/02/2020, la Présidente a décidé d'exonérer Colas de pénalités prévues au marché de travaux.
- Par décision en date du 01/02/2020, la Présidente a décidé de signer une convention avec la CdC Loir Lucé Bercé l'autorisant à vendre des guides de randonnées sur Carnuta.

Décisions du Bureau :

- Par délibération en date du 14/01, le Bureau a décidé de garantir un emprunt pour la construction de logements sociaux.
- Par délibération en date du 4 février, le Bureau a modifié les règlements de fonctionnement du PEJ en vigueur.
- Par délibération en date du 4 février, le Bureau a adopté les règlements petite enfance et enfance 2020-2021.
- Par délibération en date du 4 février, le Bureau a adopté le règlement du service OM.

Aucune remarque n'a été formulée.

4°/ Questions d'actualité

M. GOUHIER informe qu'il va être installé durant l'été des panneaux solaires sur la toiture des gymnases et la commune s'oriente vers une utilisation du système d'autoconsommation collective et cela sera possible avec la piscine. C'est-à-dire, qu'il y aura un montage qui ferait que l'électricité consommée par la piscine ne serait plus comptée sur le réseau EDF mais sur de l'énergie propre.

Mme DUPONT remercie l'ensemble des conseillers communautaires pour leurs collaborations tout au long de ce mandat.